

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/2250

Attribution de subventions aux associations d'anciens combattants

Direction du Développement Territorial

Rapporteur : M. DURAND Jean-Dominique

SEANCE DU 4 JUILLET 2016

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 7 JUILLET 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 27 JUIN 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 7 JUILLET 2016

DELIBERATION AFFICHEE LE : 13 JUILLET 2016

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINÉ, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. FENECH (pouvoir à Mme ROUX de BEZIEUX), M. BRAILLARD, Mme MANOUKIAN (pouvoir à Mme RABATEL), M. HAVARD (pouvoir à Mme BERRA), Mme de LAVERNEE (pouvoir à Mme SANGOUARD), M. ROYER

ABSENTS NON EXCUSES :

2016/2250 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS
D'ANCIENS COMBATTANTS (DIRECTION DU
DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 13 juin 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Les associations d'Anciens Combattants ont toutes, en commun, la volonté de :

- maintenir et développer l'esprit de défense, des liens de camaraderie, d'amitié et de solidarité entre ceux qui ont participé à la défense de la patrie ;
- transmettre, aux jeunes générations, le devoir de mémoire et l'amitié existante entre les camarades de combat ;
- soutenir et aider, moralement et matériellement, les compagnons en difficulté, et les représenter auprès des pouvoirs publics militaires et civils.

Pour permettre à ces diverses associations de poursuivre leurs activités, je vous propose d'allouer les subventions, respectivement, suivantes :

**Comité Départemental de Liaison des Associations d'Anciens Combattants
du Rhône - CDLAACR
7 rue Saint Polycarpe – 69001 LYON**

Créée le 7 octobre 2002, elle regroupe 54 associations, soit 25 000 membres.

Objet de l'Association : regrouper et assurer la liaison des associations qui composent le Comité, à savoir :

- Union Française des Associations d'Anciens Combattants (UFAC) ;
- FARAC ;
- Résistance et Déportation ;
- Maison du Combattant de Lyon (MCL) ;
- Comité d'entente des Grands Invalides de Guerre ;
- Comité de coordination des Prisonniers de Guerre et Anciens Combattants ;
- Le Souvenir Français.

Objet de la demande : participation au fonctionnement général de l'Association et notamment aux dépenses liées aux cérémonies nationales ou locales et organisation d'une exposition dans le cadre de la guerre 1914-1918.

Montant proposé : 900 euros (*pour mémoire montant 2015 : 700 €*).

Comité du Rhône du Prix de la Résistance, de la Déportation et de la Mémoire - CRPRDM
7 rue Saint Polycarpe – 69001 LYON

Objet de l'Association :

- Promotion du concours pour le prix de la Résistance et de la Déportation dans les collèges et les lycées, en partenariat avec l'inspection académique et l'office des anciens combattants ;
- Participation au jury départemental et remise des prix aux lauréats ;
- Organisation et financement des voyages offerts.

Objet de la demande : participation à l'achat de livres dans le cadre de la remise des prix du concours de la Résistance et de la Déportation.

Montant proposé : 2 500 euros (*pour mémoire montant 2015 : 2 500 €*).

Journée de la Résistance – Maison du Combattant
7 rue Saint Polycarpe – 69001 LYON

Objet de l'Association qui compte 40 adhérents : maintenir le devoir de mémoire en souvenir de toutes les victimes du nazisme dans toutes les communes du Rhône.

Objet de la demande : organisation de la journée de la Résistance.

Montant proposé : 300 euros (*pour mémoire montant 2015 : 300 €*).

Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance – ANACR – Département du Rhône
7, rue Major Martin - 69001 LYON

Objet de l'Association :

- Défense des droits des résistants et des résistantes ;
- Perpétuer et faire connaître la résistance, ses idéaux issus du Programme National de la Résistance ;
- Commémorer les grandes dates du deuxième conflit mondial, organiser des expositions, des cérémonies et participer aux activités du CHR.D.

Objet de la demande :

- Concourir à l'édition du journal « le Résistant du Rhône ».
- Exposition à destination de scolaires.
- Achat de gerbes pour diverses cérémonies commémoratives, funérailles, monuments de la Croix-Rousse, de la Duchère, de Montluc et de la Libération.

Montant proposé : 2 000 euros (*pour mémoire montant 2015 : 1 500 €*).

Fédération Nationale des Combattants de Moins de Vingt Ans – Section du Rhône
7 rue Saint Polycarpe - 69001 LYON

Objet de l'Association, qui compte 75 adhérents :

- Regrouper les anciens combattants de tous les conflits qui n'avaient pas 20 ans lors de leur premier combat ;
- Respecter la Patrie, le drapeau de la France et participer aux différentes cérémonies patriotiques, du souvenir ou aux obsèques.

Objet de la demande : participation au fonctionnement courant de l'association.

Montant proposé : 300 euros (*pour mémoire montant 2015 : 300 €*).

Maison du Combattant de Lyon
7 rue Saint Polycarpe - 69001 LYON

Objet de l'Association, qui fédère 24 associations :

- Maintenir l'amitié existante entre les camarades de combat et les représenter auprès des pouvoirs publics militaires et civils ;
- Transmettre un devoir de mémoire auprès des jeunes ;
- Apporter une aide morale et matérielle qui n'est pas exclusivement limitée aux membres de l'association.

Objet de la demande : participation au fonctionnement général de l'association et aux diverses manifestations qui ponctuent l'année et qui permettent aux membres de se retrouver.

Montant proposé : 4 500 euros (*pour mémoire montant 2015 : 4 500 €*).

Union Nationale des Anciens Combattants Région Rhône-Alpes - UNACITA
7, rue Saint Polycarpe - 69001 LYON

Objet de l'Association, qui compte 163 adhérents :

- Travailler pour la sauvegarde des intérêts de la Nation et de ses idéaux ;
- Resserrer les liens d'amitié entre tous les anciens combattants, 1939-1945, Indochine, T.O.E, Afrique du Nord ;
- Aider les anciens combattants et leurs familles.

Objet de la demande : participation au fonctionnement général de l'association et aide aux familles.

Montant proposé : 300 euros (*pour mémoire montant 2015 : 300 €*).

**Association des Porte-Drapeaux du Lyonnais
7 rue Saint Polycarpe - 69001 LYON**

Objet de l'Association, qui compte 130 adhérents : faire participer le maximum de porte-drapeaux d'associations d'anciens combattants aux diverses manifestations et également enterrements dans la région.

Objet de la demande :

- Informations, diffusions aux associations et aux adhérents, frais de manifestations ;
- Participation aux commémorations.

Montant proposé : 500 euros (*pour mémoire montant 2015 : 500 €*).

**Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie Maroc et Tunisie
(FNACA)
36, avenue Lacassagne – 69003 LYON**

Objet de l'Association qui compte 451 adhérents à Lyon :

- Aider juridiquement et matériellement tout adhérent ou veuve en difficulté ;
- Participer au devoir de mémoire auprès des jeunes générations en organisant des expositions sur la guerre d'Algérie en direction des jeunes publics et en assistant à toutes les commémorations nationales.

Objet de la demande : fonctionnement général de l'association.

Montant proposé : 600 euros (*pour mémoire montant 2015 : 600 €*).

**Les Frères d'Armes – Honneur et Patrie
279, rue André Philip – 69003 LYON**

Objet de l'Association, qui compte 154 adhérents :

- Perpétuer le souvenir de tous les anciens combattants d'Algérie, ayant servi les Armes de la France, sans condition ethnique, raciale ou religieuse ;
- Contribuer aux actions d'échange et de fraternisation entre les peuples de France et d'Algérie.

Objet de la demande : participation au fonctionnement général de l'association et à l'organisation d'événements à la mémoire des Harkis, notamment des expositions.

Montant proposé : 1 000 euros (*pour mémoire montant 2015 : 1 000 €*).

**Association de Coordination des secteurs USEP de Lyon
20 rue François Garcin – 69003 LYON**

Objet de l'association :

- Impulser et coordonner les actions engagées sur le territoire de la Ville de Lyon par l'USEP au bénéfice des enfants de l'école publique et laïque.
- Accompagner les associations dans le but de former à la responsabilité, au civisme et à l'autonomie.

Objet de la demande : participation au projet « Les Chemins de la Mémoire », organisation de randonnées sur des lieux de mémoire, de rencontres de témoins, de résistants civils et militaires, de rassemblement, de temps protocolaires et de cérémonies.

Montant proposé : 800 euros (*pour mémoire montant 2015 : 800 €*).

**Association des Anciens Combattants et Victimes de Guerre de l'Equipement
165, rue Garibaldi -69003 LYON**

Objet de l'Association : réunir les anciens combattants et victimes de guerre, et leurs épouses, du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie – section du Rhône – et défendre leurs intérêts.

Objet de la demande : visite de la villa du Docteur Dugoujon à Caluire, du Mémorial de la Prison de Montluc, voire du CHRD et du Fort Militaire de Bron.

Montant proposé : 500 euros.

**Association des Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation -
AFMD
5 place Saint-Jean – 69005 LYON**

Objet de l'Association qui compte 78 adhérents :

- Transmission de la mémoire de la déportation et de l'internement ;
- Combattre les crimes contre l'humanité et les crimes de guerre ;
- Lutter contre les négationnismes et toute idéologie prônant l'intolérance et la discrimination raciale ou religieuse.

Objet de la demande : fonctionnement général de l'association, création d'expositions, organisation de conférences et interventions dans les lycées et collèges où sont distribués des DVD et livres traitant de la déportation.

Montant proposé : 500 euros (*pour mémoire montant 2015 : 500 €*).

**Association des Rescapés de Montluc - ARM
11 rue Laurent Vibert – 69006 LYON**

Objet de l'Association qui compte 283 adhérents :

- Protéger, défendre et promouvoir la mémoire de l'internement de tous les détenus de la prison de Montluc, notamment par la constitution de dossiers individuels et la recherche des portraits de tous les détenus (résistants, raflés ...);
- Protéger et défendre tous les internés et déportés pendant l'occupation nazie.

Objet de la demande : participation au fonctionnement général de l'association et à diverses manifestations.

Montant proposé : 2 500 euros (*pour mémoire montant 2015 : 2 000 €*).

**Association Départementale des Combattants Prisonniers de Guerre du
Rhône –
Combattants Algérie Tunisie Maroc – 7, rue Saint-Polycarpe – 69001 LYON**

Objet de l'association qui compte 2 550 adhérents :

- Aide aux familles des Anciens Combattants prisonniers de guerre en Algérie, Tunisie et Maroc ;
- Défense des intérêts, droits moraux et matériels de tous les Anciens Combattants prisonniers de guerre, de leurs familles ou de leurs ayants droit ;
- Représentation auprès des pouvoirs publics, des autorités civiles et militaires à toutes les manifestations statutaires, civiques et patriotiques ;
- Information, actions culturelles et devoir de mémoire.

Objet de la demande :

- Fonctionnement général de l'association ;
- Aide à l'élaboration, la rédaction, l'impression et le routage du journal « Le Radar ».

Montant proposé : 700 euros (*pour mémoire montant 2015 : 800 €*).

**Mouvement d'Union et d'Action des Déportés et Internés de la Résistance
– MUADIR – ADIF 69
Espace Berthelot - 14 avenue Berthelot – 69007 LYON**

Objet de l'Association, qui compte 40 adhérents :

- Regroupement fraternel des résistants rescapés des camps de déportation et des prisons de la Gestapo ou de l'Ovra ;
- Soutien aux familles des disparus martyrs de la Résistance, fusillés, morts en déportation, ou décédés depuis leur retour des camps ;
- Perpétuation des idéaux de la Résistance et des valeurs fondamentales qui ont motivé son engagement patriotisme, démocratie, respect de la liberté et de la dignité de l'homme.

Objet de la demande : aide à l'organisation de visites pédagogiques au camp nazi du Struthof en Alsace avec des collégiens et des lycéens lyonnais.

Montant proposé : 2 000 euros (*pour mémoire montant 2015 : 2 000 €*).

Association Les Messagers de la Mémoire – Forum international de Lyon des jeunes pour la mémoire – sise 16, avenue Berthelot - 69007 LYON

Objet de l'Association qui compte 50 adhérents : favoriser et promouvoir la persistance et le relais des mémoires, par les jeunes, des différents conflits et génocides qui ont marqué l'Histoire de l'Humanité, parmi lesquels la mémoire de la Seconde Guerre Mondiale.

Objet de la demande : acquisition d'ouvrages à destinations des jeunes.

Montant proposé : 2 300 euros (*pour mémoire montant 2015 : 2 500 €*).

Fédération des Amicales Régimentaires et d'Anciens Combattants de Lyon et de sa région – FARAC - Sise au Cercle de garnison de Lyon, 22 avenue Leclerc – 69363 LYON cedex 07

Objet de l'Association qui regroupe 72 associations :

- Fédérer les différentes associations et amicales réunissant combattants et anciens membres de l'armée française ;
- Organiser des cérémonies et manifestations annuelles à Lyon et la région lyonnaise en liaison avec les autorités officielles ;
- Etudes historiques sur les conflits régionaux et nationaux.

Objet de la demande :

- Participation aux frais de fonctionnement de la Fédération.
- Frais financiers liés aux manifestations et commémorations au service de la mémoire.

Montant proposé : 4 500 euros (*pour mémoire montant 2015 : 4 100 €*).

**Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre – UFAC
7, rue Ravier – 69007 LYON**

Objet de l'Association, fondée en 1945, qui fédère 26 associations regroupant 12 500 adhérents :

- Grouper, en dehors de toute ingérence politique et confessionnelle, les Associations de Combattants et Victimes de Guerre, en vue de coordonner leur participation à l'organisation de la paix et de la sécurité nationale et internationale et de défendre leurs intérêts matériels et moraux ;
- Informer et aider les plus anciens, titulaires de la carte du combattant, les invalides, les veuves, orphelins, ascendants bénéficiaires des dispositions du

code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre et, d'une manière générale, les ressortissants d'autres catégories admis à bénéficier des institutions de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre.

Objet de la demande : participation au fonctionnement général de l'association et notamment l'aide aux plus démunis.

Montant proposé : 550 euros (*pour mémoire montant 2015 : 500 €*).

**Association Républicaine des Anciens Combattants et Victimes de Guerre
section de Lyon 7^e
ARAC – 37 rue Professeur Grignard – 69007 LYON**

Objet de l'Association, qui compte 41 adhérents :

- Affirmation solennelle des droits des anciens combattants, des victimes militaires, civiles de guerre, des hors guerre et de leurs ayants cause ;
- Mise en œuvre de l'aide aux veuves, orphelins et ascendants de guerre par le moyen de l'entraide entre les intéressés, les personnes physiques et morales qui s'intéressent à leur sort ainsi qu'à celui de leurs familles ;
- Elévation continue de l'esprit civique, diffusion de la mémoire des guerres et organisation d'actions en faveur des libertés démocratiques, de l'indépendance nationale, de l'amitié entre les peuples et de la paix.

Objet de la demande :

- Contribution à la cause du mouvement Ancien Combattants et à sa mission de fraternité, de solidarité pour un monde de paix, dans la fidélité aux idéaux républicains ;
- Aide aux Anciens Combattants dans leurs démarches administratives ;
- Décorations et participation à des commémorations.

Montant proposé : 200 euros (*pour mémoire montant 2015 : 200 €*).

**Association Nouvelle des Anciens et Amis de l'Indochine de la région
lyonnaise
Quartier Général Frère – 22 avenue Leclerc – 69007 LYON**

Objet de l'association, qui compte 233 adhérents :

Réunir les Français, Vietnamiens, Laotiens et Cambodgiens attachés au souvenir de l'Indochine afin :

- d'illustrer l'œuvre que la France y a accomplie pendant plus de trois siècles ;
- d'honorer la mémoire de ceux qui sont morts pour défendre la liberté de ces peuples ;
- de favoriser l'entraide et la solidarité au profit de ses membres et ressortissants du Vietnam, du Laos et du Cambodge.

Objet de la demande : fonctionnement général et participation aux actions humanitaires au Vietnam, Cambodge et Laos, au maintien de la francophonie et du souvenir de la France.

Montant proposé : 800 euros (*pour mémoire montant 2015 : 1 000 €*).

**Amicale des Anciens du 15^e Régiment de Dragons Portés – 15^e RDP Lyon
56 rue Maryse Bastié – 69008 LYON**

Objet de l'Association créée en décembre 1940 :

- Venir en aide aux blessés, prisonniers de guerre et aux veuves ;
- Conserver la mémoire de ceux qui sont morts pour la France entre 1939 et 1945, participer à l'entretien de leurs tombes, parfois oubliées et être présent aux cérémonies à Lyon à la gloire de ces combattants.

Objet de la demande : maintien des liens de ceux du 15^e RDP et participation aux dépenses de fonctionnement général de l'Amicale.

Montant proposé : 270 euros (*pour mémoire montant 2015 : 270 €*).

**Association des Anciens Combattants et Résistants du Ministère de
l'Intérieur
Sise 40 rue Marius Berliet – 69008 LYON**

Objet de l'Association qui compte 194 adhérents, dont 82 veuves : réunir les fonctionnaires anciens combattants, résistants, titulaires du titre de reconnaissance de la Nation et victimes du devoir relevant du Ministère de l'Intérieur et leurs ayants cause (ascendants, veuves, orphelins), afin de maintenir et développer les liens d'amitié créés dans les combats ou la captivité.

Objet de la demande : participation au fonctionnement général de l'association, allocations et aides diverses.

Montant proposé : 500 euros (*pour mémoire montant 2015 : 500 €*).

**Fédération Nationale des Rapatriés – Délégation départementale du Rhône
225, avenue du Plateau – 69009 LYON**

Objet de l'association qui compte 53 membres :

- Rassembler les rapatriés, défendre leurs droits matériels et moraux, resserrer les liens d'amitié entre eux et leurs amis sympathisants ;
- Aider à la constitution des dossiers de retraite et traitement des dossiers de contentieux rapatriés en lien avec la Préfecture ;
- Participer aux commémorations.

Objet de la demande : participation au fonctionnement général de l'association et aux activités commémoratives.

Montant proposé : 900 euros (*pour mémoire montant 2015 : 1 000 €*).

**Union Nationale des Combattants – Section Lyon Ouest
Centre Social de la Sauvegarde – 26 avenue Rosa Park – 69009 LYON**

Objet de l'Association :

- Défendre les intérêts moraux, sociaux et matériels des anciens combattants de tous les conflits, des victimes de guerre et de leurs ayants droits ;
- Perpétuer le souvenir des combattants morts pour la France.

Objet de la demande :

- Aide aux démunis.
- Achat de gerbes pour les cérémonies et les commémorations.

Montant proposé : 300 euros (*pour mémoire montant 2015 : 300 €*).

Union Départementale des Anciens Combattants Français Musulmans et de leurs Enfants – UDACFME - 234 cours Émile Zola - 69100 VILLEURBANNE

Objet de l'Association, qui compte 124 adhérents :

- Suivre la résolution des problèmes nés des différentes guerres ou opérations de police en Afrique du Nord ;
- Aider les familles d'Anciens Combattants morts pour la France ;
- Maintenir les liens entre les Anciens Combattants de toutes origines et regroupement de tous les Anciens Combattants Français Musulmans ;
- Représenter les adhérents auprès des pouvoirs publics, des autorités nationales, régionales, départementales et municipales.

Objet de la demande : participation au fonctionnement général de l'association, aides par des secours donnés aux adhérents nécessiteux.

Montant proposé : 1 250 euros (*pour mémoire montant 2015 : 1 250 €*).

Vu l'avis du Conseil des 1^{er}, 3^e, 5^e, 6^e, 7^e, 8^e et 9^e arrondissements ;

Où l'avis de la commission Culture, Patrimoine, Droits des Citoyens, Événements ;

DELIBERE

1. Les subventions mentionnées ci-dessus sont allouées aux associations d'Anciens Combattants précitées.

2. La dépense correspondante, soit **31 470 euros**, sera imputée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice 2016 sur la ligne de crédit n° 41770 – nature 6574 – fonction 33.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

J. D. DURAND